PORTALBAN TOURISME

Assemblée générale ordinaire

29 mai 2019

à la salle communale

Ecole de Delley-Portalban

Contenu :

- Convocation à l'assemblée générale
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Comptes 2018
- Budget 2019

Route du Lac 23, 1544 Gletterens, 026 667 10 30
www.portalbantourisme.com

Gletterens, 3 mai 2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à :

L'assemblée générale ordinaire de Portalban Tourisme qui se tiendra le :

Mercredi 29 mai 2019 à 19h00 à la salle communale à l'école de Delley-Portalban.

Ordre du jour statutaire

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du Président
4. Comptes 2018
5. Rapport des vérificateurs
6. Budget 2019
7. Divers

L'assemblée sera suivie d'une collation au restaurant Le Vieux Four.

Dans l'espoir de vous saluer nombreux à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Portalban Tourisme

Daniel Waser
Président

Christophe Ducommun
Secrétaire

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2018 à 19h00 à la salle de paroisse de Gletterens

Membres présents : 28

Ordre du jour statutaire

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du président
4. Comptes 2017
5. Rapport des vérificateurs
6. Budget 2018
7. Nomination de 3 nouveaux membres
8. Elections des vérificateurs des comptes pour 3 ans
9. Divers

1. Salutations

M. Daniel Waser, président, ouvre la 49ème assemblée générale de Portalban Tourisme (ci-après PT), à 19h00, et souhaite une cordiale bienvenue aux personnes présentes.

Il salue particulièrement M. Christian Monney, vice-directeur de l'UFT, les représentants des autorités communales de Gletterens et Delley-Portalban, M. Philippe Causse, représentant le journal La Broye, ainsi que MM Léonard Collomb et Roger Borgognon, membres d'honneur de PT.

Parmi les personnes excusées, le président cite MM Pierre-Alain Morard, directeur de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (ci-après UFT), Victor Frauchiger, président de Cheyres-Châbles Tourisme, Fritz Schenk, président du caravaning, Mme Anne Meyer Loetscher, présidente de la SD d'Estavayer ainsi que Mme Myriam Dégailler (accidentée), directrice de l'OT d'Estavayer/Payerne.

Le mode de convocation à l'assemblée, la lettre aux membres et la publication dans la Feuille officielle du vendredi 4 mai 2018 n'appelant aucune remarque, l'assemblée peut délibérer valablement.

Mme Madeleine Ducret est nommée scrutatrice.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal, qui était joint à la convocation, n'est pas lu. Aucune remarque ou commentaire n'est formulé. Il est approuvé à l'unanimité. M. Waser remercie M. Christophe Ducommun, secrétaire de PT, pour son travail et son engagement au sein du comité.

3. Rapport du président

Avec le changement climatique, le tourisme estival gagne en attractivité. Les touristes profitent tant de la fraîcheur à la montagne que des baignades dans les différents lacs de notre pays. M. Waser rappelle que les opportunités pour le tourisme suisse résident principalement dans le tourisme estival. Notre région offre les plus belles plages de Suisse et nous devons croire à nos atouts touristiques et continuer à les développer.

Le bilan 2017 est réjouissant. Avec 178'316 nuitées, Portalban Tourisme reste un des lieux de villégiature très appréciés du canton de Fribourg. En effet, la hausse d'environ 2% des nuitées (3'559) selon les évaluations 2016-2017 de l'UFT résulte essentiellement des nuitées de passage à Portalban (camping-car). Pour le canton, il y a une baisse globale de 1.2% des nuitées parahôtelières.

Pour M. Waser, notre région possède un important potentiel de développement touristique en parahôtellerie, mais malheureusement plus de zone appropriée; en outre, nos chalets sont menacés. Le président reste toutefois confiant en l'avenir.

La beauté de nos plages et la limpidité de l'eau du lac restent appréciées des touristes. La saison estivale 2017 fut excellente avec beaucoup d'animations en tous genres et un climat propice aux vacances. 2017 a été aussi l'occasion de tester le nouvel emplacement pour la cantine proposée aux sociétés locales. Avec cette réorganisation, les surfaces de baignade et les emplacements pour bronzer n'ont pas été réduits par les surfaces d'activités sportives. Ce concept sera maintenu en 2018.

La clientèle indigène reste notre cible principale et la cantine permettra l'organisation de nouvelles manifestations. C'est à cette fin que PT a participé à l'achat de cette infrastructure par la commune de Delley-Portalban.

Les comptes de PT sont équilibrés et permettront-d'augmenter nos prestations en faveur des hôtes.

Avec l'achèvement de la construction de la maison de l'âge du Bronze, le Village lacustre de Gletterens a terminé son agrandissement. Avec 13'450 visiteurs, le Village lacustre est le 15ème site le plus visité du canton.

Le marché artisanal, tenu le 22 juillet 2017 et organisé par M. Jean-Claude Décrevel, fut un succès; M. Waser remercie l'organisateur pour son travail.

M. Waser informe que PT a aussi soutenu l'organisation du match amical international de football entre le FC Bâle et le FC Sporting Lisbonne au stade de Portalban. Ce fut une carte de visite de la région diffusée dans toute l'Europe.

Le Four à pain, le parcours Vita, les chemins pédestres et la décoration florale de nos communes restent prioritaires pour le comité.

M. Waser relève que les objectifs 2017 ont été globalement atteints grâce à l'engagement comité, de la très bonne collaboration avec les communes de Delley-Portalban et Gletterens ainsi qu'avec l'Office du tourisme d'Estavayer-Payerne et l'UFT.

Le président adresse un merci particulier à toutes les personnes qui œuvrent pour le tourisme fribourgeois ainsi qu'à nos fidèles cotisants qui, années après années, soutiennent financièrement nos activités.

Terminant son rapport présidentiel, M. Waser informe que PT prépare déjà la saison 2018 avec comme objectifs :

- Porter à 11 membres la composition du comité de PT pour mieux répartir les tâches et créer une nouvelle dynamique
- Réorganiser le marché artisanal autour de la cantine principale
- Finaliser le dépliant des manifestations 2018
- Réfléchir à la mise sur pied de nouvelles animations
- Refondre notre site internet

Il remercie les membres du comité pour leur travail, les Amis du Four à Pain, les communes et leurs employés, ainsi que Estavayer-Payerne Tourisme et l'UFT pour l'excellente collaboration et la promotion touristique.

4. Comptes 2017

Les comptes 2017 étaient annexés à la convocation. Ils montrent une augmentation des produits de CHF 55'223.75 suite à l'augmentation en 2017 de la taxe locale. Les produits se montent à CHF 198'412.10 (après déduction des taxes cantonales et régionales) et des charges de CHF 187'140.80. Ils bouclent donc sur un excédent de produit de CHF 11'271.30.

Les produits sont légèrement supérieurs au montant budgétisé avec une augmentation de CHF 2'659.- sur les taxes de séjours et de CHF 2'910.- sur les cotisations. Les charges ont été supérieures au budget notamment en raison de l'achat de la cantine. Toutefois, au final, le résultat 2017 est conforme au budget.

Le bilan comparatif 2016 – 2017 montre que les actifs de PT en 2017 s'élevaient à CHF 338'635.25, alors qu'ils étaient de CHF 249'886.50 en 2016.

Aucune remarque ou question n'étant soulevée, le président invite les vérificateurs à présenter leur rapport.

5. Rapport des vérificateurs

M. Marc Jaquet indique que la Commission de vérification, composée de M. Bernard Dubey et lui-même, s'est réunie le 18 avril 2018 avec le président et le caissier. Tous les documents requis ont été fournis. Après un contrôle par sondage des écritures et des pièces comptables, l'exactitude et la bonne tenue des comptes ont été constatées. La Commission propose donc à l'assemblée d'accepter les comptes 2017 et d'en donner décharge au caissier et à l'organe de contrôle.

A main levée, les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité. Le caissier, M. Ch. Ducommun, est remercié pour son travail.

6. Budget 2018

Le budget 2018 est calqué sur les comptes 2017 avec des produits de CHF 195'200.-, des charges de CHF 183'300.-, et un excédent de produits de CHF 11'900.-.

Aucune question n'étant posée, le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

7. Nomination de 3 nouveaux membres au comité

Conformément aux statuts, le comité est élu pour une période de 5 ans et ses membres sont rééligibles. Aujourd'hui, bien que pas à la fin du mandat de 5 ans et sans démission de membres actuels, le comité souhaite s'adjoindre 3 nouveaux membres qui apporteront du renouveau et de la fraîcheur.

M. Waser rappelle que les statuts de PT prévoient un comité de 11 membres, qu'il se constitue lui-même et que sa constitution tient compte d'une représentation équitable des intérêts de chaque commune.

Le comité est actuellement composé de 8 membres :

- 4 membres, domiciliés dans la commune de Delley-Portalban, à savoir :
  - M. Christophe Ducommun – secrétaire-caissier
  - M. Claude-G. Ducret – vice-président
  - M. Frédéric Gross
  - M. Jean-François Perriard - vice-syndic de la commune

- 3 membres, domiciliés dans la commune de Gletterens, à savoir :
  - M. Patrice Collomb
  - M. Nicolas Savoy - syndic de la commune
  - M. Daniel Waser – président

- 1 membre, représentant de la collectivité des résidences secondaires, à savoir :
  - M. Denis Sauvin

Le comité propose d'élire un membre additionnel issu du secteur Delley-Portalban et 2 membres du secteur Gletterens, ce qui amènerait le comité à 11 membres.

Le président relève qu'il règne une bonne ambiance de travail au sein du comité mais avec les défis à venir, 3 nouveaux membres motivés seront les bienvenus.

M. Waser propose d'élire les 2 personnes suivantes pour Gletterens :

- Madame Zoé Ansermet dont le parcours professionnel est orienté vers le tourisme. En effet, Zoé a suivi l' Ecole supérieure de gestionnaire en tourisme, puis a travaillé à l'OT d'Yverdon-les-Bains. Elle travaille actuellement chez Kontiki Voyages à Lausanne;

- Monsieur Lionel Patthey. M. Patthey est bilingue . Il a effectué un apprentissage chez Kuoni puis des études à l'Institut de tourisme et d'économie de la Haute école de gestion de Lucerne où il décroche le diplôme fédéral d'expert en tourisme. Actuellement, Lionel travaille chez Cornèrcard où il occupe le poste de Relationschip Manager pour la Suisse Romande.

et pour Delley-Portalban :

- Monsieur Max Haenssler. Max est en cours de formation à l'Université de Fribourg en tant que Bachelor of arts en gestion d'entreprise. Parallèlement à ses études, Max est navigateur semi-professionnel.

Une remarque est faite , non sur les personnes proposées mais sur la recherche de nouveaux membres, à savoir, mettre une annonce sur notre site internet et sur les panneaux d'affichage des Communes.

Aucune autre remarque n'étant formulée, l'assemblée nomme ces 3 personnes par acclamation.

M. Waser remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

8. Elections des vérificateurs des comptes pour 3 ans

Conformément à l'art. 28 des statuts de la SD, le mandat des deux vérificateurs est de trois ans. M. Waser propose de renouveler pour 3 ans les mandats de MM. Marc Jaquet et Bernard Dubey comme vérificateurs des comptes.

Aucune autre candidature n'étant avancée, l'Assemblée accepte cette proposition par acclamation.

Les statuts prévoient également la nomination de 2 suppléants mais personne de l'Assemblée ne souhaite s'engager dans cette fonction.

9. Divers

Le président informe l'Assemblée que, dès cette année, les feux d'artifice du 1er août seront confiés à la société Sugyp.

M. Waser informe que l'organisation du marché 2018 sous sa nouvelle forme avance bien et qu' à ce jour, plus de 40 inscriptions sont déjà confirmées.

M. Décrevel demande que le contact et le numéro de téléphone sur les sites loisirs.ch et sur le site de l'OT d'Estavayer soient modifiés.

Le président présente en primeur le programme des manifestations 2018 qui sera prochainement envoyé à plus de 3'000 exemplaires.

M. A. Dubey demande où en est le film sur notre région présenté lors de la dernière Assemblée générale. M. Waser répond que le film est en cours de réadaptation suite à différentes remarques, notamment qu'il n'avait pas assez de vues sur le lac et les plages. Ensuite, il sera transmis à l'OT d'Estavayer.

M. Dubey s'inquiète aussi de la difficulté de rechercher des informations notre site internet , des remarques négatives sur nos restaurants ainsi que sur la propreté de la plage et des sanitaires. M. Waser en prend bonne note mais relève que ces points dépendent de la gestion du site par la commune.

Mme Ducret demande s'il serait possible d'améliorer le passage devant la Salamandre durant l'été, en y ajoutant notamment des fleurs, des bancs et de refaire le goudron car il y a beaucoup de trous ce qui est dangereux pour les personnes âgées. M. Waser répond que la Commune est au courant et qu'elle va procéder à des aménagements.

Personne ne désirant la parole, M. Daniel Waser remercie à nouveau les membres du comité pour leur travail et leur temps durant l'année. Il remercie les personnes présentes et leur souhaite un excellent et bel été.

La partie statutaire se termine à 20h20.

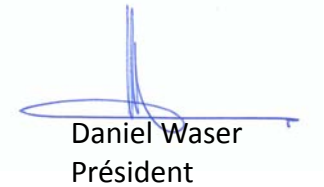

Daniel Waser
Président

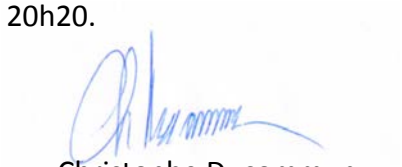

Christophe Ducommun
Secrétaire

Gletterens, juin 2018

PORTALBAN TOURISME

BILANS AU 31 DECEMBRE 2017 ET 2018

Désignation	2017	2018
	Fr.	Fr.
ACTIF		
Caisse Four à pain	979.90	467.80
CCP 10-11893-1	5'303.05	14'151.85
Raiffeisen 26131.48	58'251.05	58'313.21
BCF 30 01 149.240-09	42'445.05	48'432.20
BCF 14.50.054589-09	59'372.25	59'491.00
BCF 14.10.055413-04	166'203.80	126'200.90
Raiffeisen 30651	200.00	200.00
Impôt anticipé à récupérer	201.45	209.50
Autres actifs transitoires	5'678.70	1'948.30
TOTAL DE L'ACTIF	**338'635.25**	**309'414.76**
PASSIF		
Passifs transitoires	84'943.75	40'230.70
Fonds prest. en fav. des hôtes (TS)	170'000.00	170'000.00
Fonds Four à pain	14'000.00	17'000.00
Capital	69'691.50	82'184.06
TOTAL DU PASSIF	**338'635.25**	**309'414.76**
REPARTITION DU BENEFICE		
Excédent produits de l'exercice	11'271.30	12'492.56
./. Attribution/diminution Fonds réserves des hôtes	0.00	0.00
Excédent produits selon cpte d'expl.	11'271.30	12'492.56
Capital au 01.01.	58'420.20	69'691.50
Capital au 31.12.	**69'691.50**	**82'184.06**

Certifié conforme :

Delley, le 30 avril 2019/ C.D. **PORTALBAN TOURISME**

PORTALBAN TOURISME

COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PERIODE
DU 01.01.2018 AU 31.12.2018

D é s i g n a t i o n	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019
PRODUITS	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Perception taxes cantonales	167'659.70	165'000.00	168'883.95	167'000.00
Cotisations des membres actifs	22'910.00	22'000.00	21'320.00	20'000.00
Recette Four à pain Portalban	7'643.50	8'000.00	7'720.00	7'800.00
Intérêts bancaires	198.90	200.00	199.21	200.00
	198'412.10	195'200.00	198'123.16	195'000.00
CHARGES				
Participation au Marketing Régional	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00
Relations publiques/site internet	-13'384.25	-7'500.00	-8'488.70	-7'000.00
Frais divers de promotion	-6'927.20	-11'000.00	-5'927.90	-10'000.00
Traitement du personnel administratif	-11'253.00	-12'000.00	-11'253.00	-12'000.00
Traitement du personnel d'entretien	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00
Participations communales	6'000.00	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Cotisations AVS, AI, APG, AC, MAL.,	-1'901.35	-1'900.00	-1'847.40	-2'000.00
Frais de ports, taxes CCP, tél.	-3'952.05	-4'000.00	-3'768.95	-4'000.00
Fournitures de bureau	-1'819.10	-4'050.00	-1'735.45	-2'000.00
Entretien machine de bureau + achat	-6'068.75	-1'100.00	-409.85	-1'500.00
Assurances RC et Acc. Collective	-409.50	-500.00	-409.50	-500.00
Cotisations aux associations	-480.00	-450.00	-510.00	-500.00
Frais de réceptions, délégations,	-7'279.10	-9'000.00	-9'659.15	-10'000.00
Frais encaissement UFT	-5'032.25	-5'000.00	-5'094.50	-5'000.00
Prestations d'animations "concerts"	-18'718.35	-23'000.00	-33'218.05	-30'000.00
Marché artisanal de Portalban	-5'524.10	-6'000.00	-5'866.60	-6'000.00
Animation estivale	-40'000.00	-40'000.00	-42'500.00	-30'000.00
Prestations d'équipements, achat machines et matériel	-9'200.00	-2'000.00	-500.00	-2'000.00
Chemins pédestres fournitures	-2'327.80	-750.00	-74.90	-2'450.00
Fournitures fleurs et divers	-11'561.90	-12'000.00	-9'629.00	-12'000.00
Frais d'exploitation Four à pain Portalban	-7'272.40	-8'000.00	-5'698.10	-7'000.00
Participation à l'exploitation du site lacustre Gletterens	-10'000.00	-10'000.00	-15'000.00	-15'000.00
Equipement sports et loisirs	0.00	-1'000.00	0.00	-5'000.00
Intérêts et frais bancaires	-29.70	-50.00	-39.55	-50.00
	-187'140.80	-183'300.00	-185'630.60	-188'000.00
EXCEDENTS DE PRODUITS	**11'271.30**	**11'900.00**	**12'492.56**	**7'000.00**

Delley, le 30 avril 2019 / C.D.